

<https://www.ameSSI.org/Le-deces-d-une-donneuse-de-plasma>



Le décès d'une donneuse de plasma causé par « une erreur médicale »

- SCANDALES MEDICAUX-MEDICAMENTEURS



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2009

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Le décès de la jeune femme de 29 ans, qui a succombé mardi d'un arrêt cardiaque à l'issue d'un don de plasma réalisé à Lyon , est dû à « une malheureuse erreur médicale ». C'est du moins ce qu'a indiqué jeudi soir une source judiciaire qui a précisé à l'Agence France Presse que « des vérifications sont en cours ».

Sommaire

- [Le décès d'une donneuse de plasma causé par « une erreur médicale »](#)

Le décès d'une donneuse de plasma causé par « une erreur médicale »

D'après le site Internet de Metro qui cite les propos du procureur de Lyon Xavier Richaud, la patiente serait morte à cause « de l'erreur d'une infirmière » lors de l'opération réalisée à l'Hôtel Dieu, à Lyon. Le magistrat a expliqué au journal gratuit que les premiers résultats de l'autopsie de la victime ont révélé « qu'une fois le plasma retiré on ne lui a pas injecté de sodium ». L'infirmière « qui a fait ça est complètement effondrée. Elle est hospitalisée, en dépression », a-t-il poursuivi. Cette injection manquante a pour objectif de pallier la carence de sodium liée au don de plasma qui contient la quasi-totalité du sodium du sang. « Il y a eu erreur, mais sans volonté de nuire de la part du centre de transfusion sanguine, qui s'est tout de suite rendu compte de l'erreur et a donné l'alerte », a déclaré encore Xavier Richaud.



Plasma Sanguin

Enquêtes

Une version en contradiction avec les déclarations faites jeudi sur le point.fr par Jacques Pellissard , président de la Fédération française pour le don du sang bénévole (FFDSB). « Les règles ont été respectées et l'équipe médicale a fait son travail, lors de l'entretien préalable au don, lors du prélèvement en lui-même et pour la prise en charge du malaise qui a suivi le don », déclarait-il.

D'après les dernières informations disponibles, la victime serait décédée à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon où elle aurait été transférée « dans le coma », a assuré Metro qui annonce l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicide involontaire » en « début de semaine prochaine ». L'Établissement français du sang (EFS), qui a annoncé

Le décès d'une donneuse de plasma causé par « une erreur médicale »

mercredi la mort de la victime, évoquait jeudi dans un autre communiqué un « décès accidentel » à la suite d'un don réalisé « sur un site fixe de Lyon ». « Donneuse régulière, la jeune femme ne présentait aucune contre-indication médicale avérée », selon l'EFS, qui a notamment diligenté une enquête interne et demandé une enquête administrative des services de l'État.

LEPOINT.FR